



Ensemble
pour
vaincre
les maladies rares



Dimanche **3 juin 2018**

BALADE SOLIDAIRE

À SAINT-LÉGER-DE-FOUGERET (58)

au profit de l'association **FRANCE VASCULARITES**

DÉPART

Salle des fêtes
58120 St-Léger-de-
Fougeret

HORAIRES

Inscriptions* et départs
VTT à partir de 8h00
Marche à partir de 8h30
* Dons reversés intégralement à
l'association France Vascularites -
Reçu fiscal possible

PARCOURS

VTT :
20km et 30km
Marche :
7km et 12km

Marché du terroir toute la matinée

Pré-inscrivez vous (tarif à votre convenance à partir de 5€) et réservez votre repas
(servi par les Jeunes Agriculteurs -12€) dès maintenant à :
inscription.baladesolidaire58@gmail.com ou 06 74 06 18 72

En famille ou entre amis,
REJOIGNEZ-NOUS !



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



**FONDATION
Groupama**
vaincre les maladies rares



**Jeunes
Agriculteurs**
Rhône-Alpes



Morrain Océane



ASSOCIATION FRANCE VASCULARITES

France vascularites a pour but d'écouter et soutenir les patients atteints de vascularites et leurs proches et les aider à mieux vivre avec leur pathologie au quotidien. Elle est également un partenaire important de la recherche pour l'amélioration des soins et de la prise en charge de ces maladies rares.

<http://www.association-vascularites.org/>



Contact Nièvre :
Mr Yann LOREAU
06 12 74 25 10

JE SOUHAITE FAIRE UN DON

Vous ne pouvez pas venir à la balade et souhaitez soutenir l'association FRANCE VASCULARITES ? Merci de compléter ce coupon et de l'envoyer, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de Association France Vascularites), par courrier à :

Mr Jean-Jacques REVEL - 17 rue des écoles - 86180 Bruxerolles

Nom Prénom.....

Adresse

Ville.....Code postal.....

Montant du don€

Souhaite recevoir un reçu fiscal

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 50 € vous revient en réalité à 17€.

Association France Vascularites
reconnue d'intérêt général :

Siège National : 7 Rue de l'église
21540 Blaisy-Bas 09 87 67 02 38



La Fondation Groupama soutient la lutte contre les maladies rares aux côtés des associations de patients, du corps médical, de la recherche et des pouvoirs publics.

Ses actions :

- accompagner les associations
- sensibiliser et informer sur les maladies rares
- soutenir la recherche et l'innovation

<http://www.fondation-groupama.com/>